



## TSO

## TSO

### TELESURVEILLANCE RÉSIDENTIELLE

**5 ans de télésurveillance pour 1 €uro de plus**  
(offre valable pour l'achat d'un système neuf).

- Service réservé aux acheteurs d'une installation DAITEM neuve (D14000 ou DP8000) et souhaitant compléter leur protection par un raccordement au centre de télésurveillance de DAITEM.
- Raccordement d'un système de sécurité exclusivement destiné à l'usage résidentiel, comprenant au minimum: 1 centrale, 2 détecteurs, 1 organe de commande, 1 sirène et 1 transmetteur téléphonique.

## LA PRESTATION OFFERTE

▪ L'offre de télésurveillance de base comprend la gestion (en fonction des possibilités de chaque système) :

- des alarmes intrusion,
- des alertes,
- des alarmes d'autoprotection,
- des alarmes domestiques,
- des détection fumée,
- des défauts tension,
- de l'enregistrement des mises en et hors service (si option programmation sur le transmetteur),

- des appels cycliques (informer le client que les coûts de communication téléphonique sont à sa charge).

- Aucun frais de raccordement initial.
- A échéance du contrat de 5 ans, l'utilisateur peut poursuivre son contrat de télésurveillance au tarif préférentiel de 10 € TTC/mois (aucun frais de dossier supplémentaire).
- Il n'est pas possible d'effectuer de raccordement TSO avec un transmetteur de type DP8415 ou avec un transmetteur GSM seul.

## LES OPTIONS PROPOSEES

▪ L'option intervention est accessible à tout moment :  
15 € TTC/mois.

Elle prévoit l'envoi d'un intervenant en cas de contre-appel négatif et la mise en place d'un gardiennage en cas d'effraction constatée

- Coût intervention: 65 € TTC (gratuit en cas d'effraction).
- Coût gardiennage: 30 € TTC/heure.

## LE RACCORDEMENT

▪ Le raccordement des particuliers au service TSO se fait très facilement: l'installateur complète ensuite le centre de télésurveillance de DAITEM (Atral Services) où un chargé de clientèle enregistrera les éléments du dossier par téléphone.

- Le raccordement et les essais se feront dans la continuité.